



Communiqué de presse du 7.02.2014

Avec la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et les dispositifs mis en place à l'Université de Savoie : ils ont donné un nouveau souffle à leur carrière !

29 nouveaux diplômés à l'université viennent d'obtenir leur diplôme via la Validation des Acquis de l'Expérience - VAE

C'est en présence de Denis Varaschin, président de l'Université de Savoie et de Pascale Balland, chargée de développer la VAE pour l'établissement, que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes acquis par la VAE.

La Validation des Acquis de l'Expérience est un dispositif qui permet de valoriser des compétences professionnelles ou bénévoles, pour acquérir un diplôme avec une dispense totale ou partielle d'épreuves.

La VAE est un droit ouvert à tous : salariés, non-salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, agents publics. C'est une très belle opportunité, offerte par l'Université de Savoie pour permettre à chacun de requalifier son avenir professionnel !

La VAE a été lancée en 2003 (Loi de Modernisation sociale du 17 janvier 2002). Ce dispositif se développe régulièrement et à l'Université de Savoie en particulier. En 2013, 93 candidats ont entrepris une démarche, en vue d'obtenir un diplôme de l'Université de Savoie (VAE) ou d'accéder à une formation sans les pré requis (VAPP).

Cette cérémonie concernait donc les 29 personnes ayant passé avec succès les jurys VAE de 2013 ou ayant complété leur VAE.

En matière de VAE, l'Université de Savoie a noué des partenariats de qualité avec des organismes liés au travail, à l'emploi et à la formation :

- Organismes collecteurs (Formation Continue)
- Chambres consulaires et professionnelles
- La Cité des Métiers du grand Genève
- HEC /Genève
- HES-SO/Suisse
- MONDIAPOLIS/Casablanca

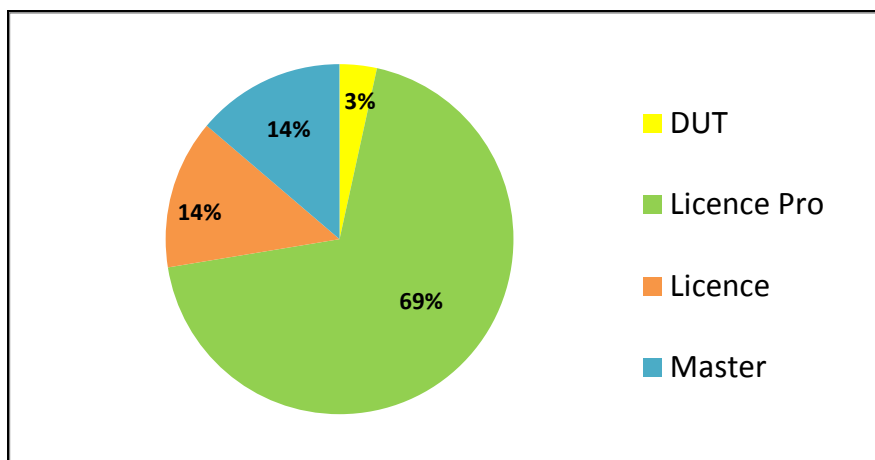
Aujourd'hui, plus de 60% des demandes de VAE des candidats sont prises en charge par des organismes financeurs : Droit Individuel à la Formation (DIF) secteurs privé et public, Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA pour le congé VAE pris hors temps de travail ou pendant le temps de travail et FONGECIF), sans oublier la Région (PASS VAE). Les entreprises et tous les salariés peuvent se saisir de l'opportunité que présente la VAE, tandis que l'Université de Savoie offre une vaste palette de cursus dans de très nombreux domaines.

L'Université de Savoie assure un suivi des candidats à la VAE. Au sein de la cellule VAE de l'établissement, un travail important est déployé chaque année pour permettre à ceux qui souhaitent se lancer d'obtenir leur diplôme : accompagnement, suivi des dossiers, mise en place d'ateliers thématiques...

Quelques chiffres

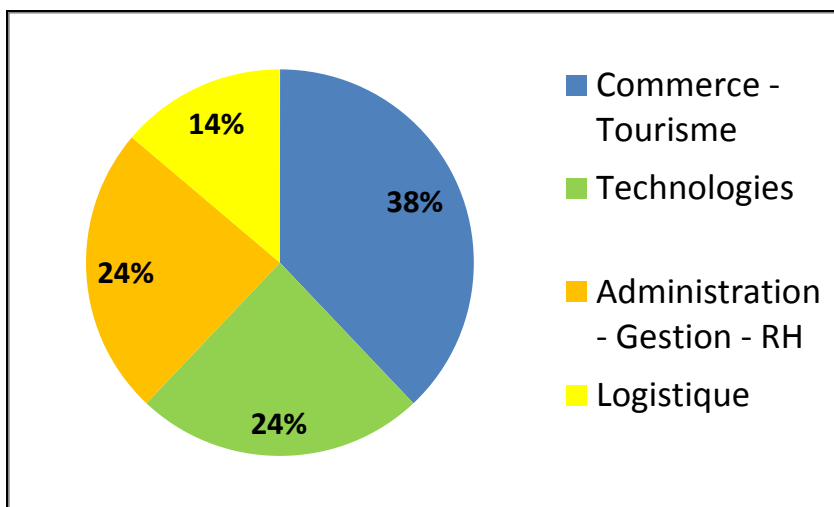
Diplômes demandés

Les diplômes les plus demandés sont les licences professionnelles qui représentent 69 % des diplômes souhaités. Les masters et les licences arrivent en seconde position avec 14 % des diplômes demandés, puis les DUT avec 3 %.



Secteurs d'activités demandés

Le secteur Commerce-Tourisme a été le plus plébiscité puisqu'il représente 38 % des lauréats. Les domaines Administration-Gestion-Ressources Humaines et Technologies arrivent juste après avec 24 % de lauréats.



Contact presse **Validation des Acquis de l'Expérience**
Université de Savoie

vae@univ-savoie.fr
Tél. 04 79 75 91 77

Université de Savoie - Service communication
27 rue Marcoz - BP 1104 - 73011 Chambéry cedex
Tél. 04 79 75 91 16 / service.communication@univ-savoie.fr
www.univ-savoie.fr

